



Dimanche 3 décembre
40 ans après, on marche encore !

Quarante ans après la Marche pour l'égalité du 3 décembre 1983, l'intercollectif contre le racisme, pour l'égalité des droits et la justice et Uni-es contre l'immigration jetable, pour une politique migratoire d'accueil (Ucij) appellent ensemble à se mobiliser ce dimanche 3 décembre.

La CGT est partie prenante des 2 collectifs et appelle à se joindre à cette marche : <https://www.cgt.fr/agenda/marche-pour-legalite-des-droits-la-justice-et-contre-le-racisme-et-la-loi-immigration>.

L'UFSE-CGT invite donc toutes celles et ceux qui le souhaitent à participer à cette marche qui se déroulera à Paris - départ Montparnasse à 14h00.

Pour rappel, le 3 décembre 1983, 100 000 personnes manifestaient à Paris, concluant une marche partie de Marseille le 15 octobre. Le contexte de l'époque nous rappelle celui d'aujourd'hui, à savoir un contexte de nombreux crimes et délits racistes, de violences policières et d'une campagne électorale marquée par la xénophobie et le tout sécuritaire.

40 ans après, les discriminations envers ceux et celles perçus comme étrangers sont récurrentes, les politiques migratoires continuent à être marquées par l'idéologie d'extrême droite, les violences policières et stigmatisation des jeunes issus de l'immigration et des milieux défavorisés perdurent voire s'accroissent.

De plus le projet de loi « immigration » en cours de débat au parlement est révélateur de ce contexte nauséabond et régressif.

Nos collègues et camarades de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) et de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) sont en mobilisation depuis plusieurs semaines. La politique du chiffre et les obsessions sécuritaires du gouvernement détériorent de manière conséquente les conditions de travail des agent-es. Elles les privent des capacités nécessaires pour remplir correctement leur mission de service public vis-à-vis des demandeur-ses d'asile.

Le projet de loi en cours de discussion présente des régressions sans précédent pour les droits des personnes migrantes. Rappelons qu'en près de 40 ans il y eu 20 lois avec à chaque fois de nouvelles restrictions de droits pour les personnes étrangères.

S'appuyant sur un lien quasi automatique entre immigration, délinquance et terrorisme, les mesures adoptées au Sénat sont indignes, dangereuses et injustes : suppression de l'Aide Médicale d'Etat, restriction du regroupement familial, restriction des conditions d'accès à la nationalité française, renforcement de la double peine, durcissement de la rétention administrative...

L'UFSE-CGT participera à toutes les actions menées pour contrer ce projet xénophobe et soutiendra tous les agent-es en mobilisation pour la préservation de services publics véritablement au service de la population et non au service d'un Etat répressif et autoritaire.

Montreuil, le 30 novembre 2023.